



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 04 octobre 2023

Date de convocation : 28 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 73

Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis au Théâtre du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2023/117 portant octroi de subventions aux entreprises du territoire

Membres présents (58 titulaires et 4 suppléants) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, HENRIET Cécile (S), BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DUCHESNE Antoine (S), CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) : WAXIN Vincent, FORRIERES Daniel, PLATEAU Marc

Membres absents (4) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, HAVART Ludovic, RICHEZ Jean-Pierre

Membres ayant donné procuration (4) : BALÉDENT Matthieu à BERANGER Agnès, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à RICHOMME Liliane, DEMADE Aymeric à PAQUET Pascal, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Délibération 2023/117 portant octroi de subventions aux entreprises du territoire

Par le biais de sa compétence « Développement Économique » et son partenariat avec la Région des Hauts-de-France, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis a la possibilité d'octroyer aux entreprises de son territoire des aides financières directes sous forme de subventions.

Ces aides ont pour objectifs d'accompagner la création d'entreprises et de simplifier le développement des activités dans l'acquisition de matériel et la réalisation de travaux d'aménagement.

Vu la loi n°2015-911 du 7 Aout 2015 portant Nouvelle Organisation du territoire de la République, dite loi NOTRe,

Vu le code général des collectivités territoriales, dont son article L1511-2-1,

Vu le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional le 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017,

Vu la convention de partenariat n°18000030 relative à la participation de la CA2C au financement des aides et des régimes d'aides de la Région des Hauts-de-France.

Vu l'avenant n° 1 de la convention partenariale et son annexe 6 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide au développement des TPE fixant le montant de l'aide à 30% (plafonnée à 10.000€) des dépenses éligibles hors taxes,

Vu l'avenant n°2 de la convention partenariale et son annexe 5 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide à la création d'entreprise fixant le montant de l'aide à 25% (plafonnée à 5.000 €) des dépenses éligibles hors taxe,

Vu la délibération n°2017/0104 du Conseil Communautaire du 05 Octobre 2017, approuvant la convention de partenariat n°18000030 et autorisant le Président à signer les tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants,

Vu la délibération n°2020.00010 de la Commission permanente du Conseil Régional des Hauts-de-France du 04 février 2020 autorisant le Président du Conseil Régional à signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat,

Vu la décision n° 2020/04 du Président de la Communauté d'Agglomération de signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat n°18000030,

Vu la délibération 2022.01821 du Conseil Régional des Hauts-de-France du 08 décembre 2022 portant adoption du Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'internationalisation 2022-2028 et prolongeant les cadres d'intervention liées aux aides économiques jusqu'au 31 décembre 2023 ainsi que les conventions de partenariat conclues avec les EPCI dans le cadre de la répartition des compétences en matière d'aides économiques au titre du SRDE/1 de la période 2017/2022, jusqu'au 31 décembre 2023,

De plus, depuis la mise en place de la loi Notre et dans le respect de l'article L1511-3 du CGCT ; les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre sont seuls compétents pour définir les aides ou les régimes d'aides et décider de l'octroi de ces aides sur leur territoire en matière d'investissement immobilier des entreprises et de location de terrains ou d'immeubles.

Ces aides revêtent la forme de subventions, de rabais sur le prix de vente, de location ou de location-vente de terrains nus ou aménagés ou de bâtiments neufs ou rénovés, de prêts, d'avances remboursables ou de crédit-bail à des conditions plus favorables que celles du marché.

Monsieur le Vice-Président précise :

Le 11 décembre 2018, par délibération n°2018/111, le Conseil Communautaire approuvait la mise en place d'un régime d'aide à l'immobilier d'entreprise spécifique au territoire de la CA2C.

Le 16 décembre 2020, par délibération n°2020/166, aux vues de l'évolution du contexte économique et dans un souci de faciliter la pérennisation des entreprises sur le territoire, a été approuvé la modification de ce régime, en rendant éligible un plus grand nombre de bénéficiaires possibles et en y incluant un volet « transitions énergétiques/Troisième Révolution Industrielle ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée autorise :

- L'octroi de subventions au profit d'entreprises du Territoire de la CA2C comme indiqué dans les tableaux suivants :

CREATION :

COMMUNES	ENTREPRISES	ACTIVITES	REPRESENTANTS	DEPENSES ELIGIBLES	MONTANTS SUBVENTIONS
Caudry	SAS « MJCAJ » 953 809 902 depuis le 10/07/2023	Salle de remise en forme	Mme Marlène QUENNESSON	56.650 €	5.000 €
Projet : Acquisition de matériel et aménagement du local					
Le Cateau Cis	SARL « DELBRUY'HAIR COIFFURE » 953 919 370 depuis le 18/07/2023	Salon de coiffure et d'esthétique	M. Denis DELBRUYERE	30.663 €	5.000 €
Projet : création du salon en centre-ville – travaux et matériel					
Caudry	SARL « TOUT POUR SOI » 978 894 897 depuis le 07/09/2023	Commerce spécialisé	M. Julie TAILLIEZ	9.800 €	2.450 €
Projet : Création d'un concept store dédié à l'accompagnement des personnes touchés par le cancer avec vente de lingerie, maillots de bain, vêtements sport spécialisés, prothèses, maquillage et accessoires					
Le Cateau Cis	SARL « LE FOURNIL DES MOULINS » 977 498 831 depuis le 05/09/2023	Fabrication et ventes de pizza à emporter	M. David MOULIN	85 815 €	5.000 €
Projet : Création complète d'une pizzeria + acquisition d'un distributeur automatique					
TOTAL AIDE A LA CREATION					17.450€




DEVELOPPEMENT :

COMMUNES	ENTREPRISES	ACTIVITES	REPRESENTANTS	DEPENSES ELIGIBLES	MONTANTS SUBVENTIONS
Le Cateau Cis	SARL « CRESMAR » 483 561 437 depuis le 26/07/2005	Commerce de fleurs et plantes	M. Cédric MARCON	7.820 €	2.346 €
Projet : Remise en état du local commercial en centre-ville					
TOTAL AIDE AU DEVELOPPEMENT					2.346 €
Total accompagnements					19.796 €

IMMOBILIER :

COMMUNES	ENTREPRISES	ACTIVITES	REPRESENTANTS	DEPENSES ELIGIBLES	MONTANTS SUBVENTIONS
Beauvois en Cis	SCI « NOUT » 908 920 077 depuis le	SCI porteuse de l'investissement immobilier de la SASU « LES ROSES BLANCHES » 948 872 320 depuis le 08/02/2023	M. Jean-Sébastien MAURAGE	+ 500 k€	20.000 €
Projet : Acquisition et réhabilitation d'un bâtiment Création d'un restaurant bistrannique a vocation touristique, d'accueil de groupes Création d'une dizaine d'emplois					
TOTAL AIDE IMMOBILIER					20.000 €
TOTAL ACCOMPAGNEMENTS					48.596 €

- Monsieur le Président à assurer le suivi, le contrôle ainsi que les éventuelles régularisations ou annulations nécessaires ;
- Monsieur le Président à signer tout document afférent à l'octroi, la régularisation voire l'annulation.

<p>Acte rendu exécutoire par Publication le 06/10/2023 Transmission en Sous-Préfecture le 06/10/2023 Vu, Le Président</p> 	<p><i>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits</i> Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional</p>  <p style="text-align: right;">Serge SIMEON</p> <div style="text-align: right;">  <p>CA2C Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis</p> </div>
--	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_117
Objet :	Délibération 2023/117 portant octroi de subventions aux entreprises du territoire
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.4 - Interventions économiques
Identifiant unique :	059-200030633-20231004-2023_117-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20231004-2023_117-DE-1-1_0.xml	text/xml	899 o
Document principal (Délibération) Nom original : 117.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20231004-2023_117-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	352.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 octobre 2023 à 09h49min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 octobre 2023 à 09h49min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 octobre 2023 à 09h49min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 octobre 2023 à 09h49min48s	Reçu par le MI le 2023-10-06